Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

  Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

R. P. HUGOLIN, O. F. M.

ÉCHOS HÉROÏ-COMIQUES

DU

NAUFRAGE DES ANGLAIS

SUR L'ISLE-AUX-ŒUFS EN 1711

Extrait de la *Nouvelle-France*

QUÉBEC

1910

R. P. HUGOLIN, O. F. M.

ÉCHOS HÉROÏ-COMIQUES

DU

NAUFRAGE DES ANGLAIS

SUR L'ISLE-AUX-ŒUFS EN 1711

Extrait de la *Nouvelle-France*

QUÉBEC

1910

FC 379
.O39
H94
1910
P***

ÉCHOS HÉROÏ-COMIQUES

DU

NAUFRAGE DES ANGLAIS SUR L'ISLE-AUX-ŒUFS

EN 1711

Je cherchais, en août 1909, tout autre chose que des chansons aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, lorsque la distinguée mère archiviste me mit entre les mains trois petits recueils manuscrits d'une vénérable antipuité.

—"Ce sont, me dit-elle, de vieux cantiques et de vieillles chansons, vous ne trouverez probablement là rien de ce que vous cherchez.."

Mais j'avais résolu d'épuiser les archives de l'Hôtel-Dieu : histoire d'en avoir le cœur net.

J'ouvris donc les vieux recueils....Non, rien là-dedans de ce que je cherchais ; rien sur les Récollets, rien sur le Père Joseph Denis, rien sur saint Antoine de Padoue. Mais je découvris autre chose qui me ravit. Mêlées à des cantiques de piété, ou flaisant suite à des pages d'ascétisme—des chansons et des cantates sur le désastre de Walker en 1711 et sur nos victoires de la guerre de Sept ans ! Une riche trouvaille assurément, car j'étais persuadé que ces chants n'avaient pas encore été publiés. et mon bonheur s'en décuplait. Encore fallut-il m'en assurer et je le fis.

Je ne me trompais pas.

Hubert Larue, qui publia en 1865 dans le *Foyer Canadien* une belle étude sur les *Chansons historiques du Canada*, avait complètement ignoré les chants de 1711 ; parmi ceux de la guerre de Sept ans, Larue n'avait édité, avec quelques autres compilés d'ailleurs, qu'un seul des miens. Aucune trace non plus de *mes* chansons dans le recueil des *Chansons populaires* de M. Ernest Gagnon, absence justifiée du reste par la nature et l'objet de cet ouvrage. Et si M. Myrand en avait publié une, l'*Union libérale* une troisième, selon que je m'en suis assuré, c'était tout. En

résumé, sur 21 chants, 18 étaient encore inédits. Je me promis bien de divulguer ces derniers. Depuis, M. l'abbé Lindsay m'a gracieusement cédé ses droits d'inventeur sur une chanson de la deuxième catégorie, par lui trouvée aux archives des Ursulines de Québec, ce qui porte le total des pièces à 22, soit 9 pour 1711, 13 pour la guerre de Sept ans. Présenter les chants de 1711, les mettre en valeur, le moins mal que je pourrai, tel est l'objet de la présente étude ; à un peu plus tard les chants épiques de Chouaguen et de Carillon.

I

Les chansons de 1711, au nombre de cinq, sont contenues dans un cahier intitulé : *Ordre du jour pour les exercises spirituels*, à l'usage d'une hospitalière de 1711. Ce sont des exercices pour la retraite annuelle de rénovation des vœux, suivis de méditations sur les quatre vœux d'une hospitalière. Le manuscrit, qui mesure en pouces 5¾ par 3½, compte 134 pages, dont les dernières sont demeurées vides ; il est grossièrement relié en peau de caribou teinte en violet. Les chansons font suite aux exercices, et sont d'une autre écriture ; elles furent probablement transcrites dans ce recueil en 1711 même, au moment de leur création. La religieuse aura peut-être prêté son cahier à un malade de l'hôpital, qui les aura transcrites à son intention.

Quant aux cantiques, qui sont au nombre de quatre, ils font partie d'un recueil de cantiques variés, dont un grand nombre de Noëls, que M. Myrand a sans doute connus, mais qu'il n'a pas édités dans ses *Noëls anciens de la Nouvelle France*. C'est un cahier mesurant 8 pouces ½ par 6¼, de 116 pages, toutes écrites d'une même main.

***

L'heure est on ne peut plus opportune pour exhumer les chants de 1711. Il y aura deux cents ans l'an prochain que la flotte de Sir Hovenden Walker s'écrasait sur l'Ile-aux-Œufs, et que Nicholson, averti du désastre et de la retraite de Walker avant que la nouvelle en fût parvenue à Québec, rebroussa chemin vers la Nouvelle Angleterre ; deux siècles demain que la muse de nos pères, enthousiasmée par ces heureuses nouvelles, mit tout un chacun en mal de rimer, et que le rocher du vieux Québec réper-

cutait les couplets triomphants—satiriques ou délirants—que toutes les lèvres entonnaient.

On ne parlait que de cette merveille, opérée en notre faveur ; les poètes épuisèrent leur verve pour rimer de toutes les façons sur ce naufrage ; les uns étoient historiques et faisoient agréablement le détail de la campagne des Anglois ; les autres satyriques, et railloient sur la manière dont ils s'étoient perdus. Le Parnasse devint accessible à tout le monde, les Dames même prirent la liberté d'y monter, quelques unes d'entr'elles commencèrent et mirent les Messieurs en train, non seulement les séculiers, mais les Prêtres et les Religieux faisoient tous les jours des pièces nouvelles ; nous chantons encore avec plaisir des cantiques composés en ce temps-là à la louange de notre Reine Victorieuse. [1]

On faisait tous les jours des pièces nouvelles ! et il est à croire que la verve de nos poëtes ne se tarit pas après huit jours... Nous serions donc loin, avec nos neuf chants de 1711, d'avoir le compte de ce qu'alors on rima.

Nous avons bien quelques-unes des épopées de prêtres et de religieux, aussi de « séculiers », mais nous ne possédons pied ni rime des poésies de ces dames qui, les premières aventurées au Parnasse, mirent les messieurs en train. C'est vraiment dommage ; il eût été charmant de lire quelques spécimens des rimes de nos grand'mères. Et il est impossible de leur céder même un seul de ces chants ; nous connaissons les auteurs, ce sont tous des hommes, et du reste l'allure masculine de nos poésies vaut une signature.

***

Les chansons, d'inégale étendue, mais d'égale force... littéraire, se suivent sous la rubrique générale de *Chansons sur le débris* [1] *des Anglois*. Après la dernière nous lisons la strophe suivante, d'une autre écriture :

nos poëttes ne suivent pas
du divin pegase le pas
souvent degly s'arrete tropt
demeure court le gallou
La colombière fait la hy
et du fournelle la bourique.

---

[1] *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par la Mère Juchereau de Saint-Ignace, 1751, p. 486.

Ce critique était plus perspicace que je ne le suis. J'ai eu beau m'appliquer, je n'ai pu saisir comment M. d'Esgly s'arrête trop en ses vers, comment M. de Maure y court le gallop, ni en quoi M. de la Colombière fait la hy et M. du Fournelle, la bourrique. Par contre, ces vers.... savoureux nous révèlent les noms des auteurs. Or ils sont quatre, et il y a cinq chansons ; reste donc que l'un des poëtes ait à son crédit deux chansons. Mais lequel ? Il importe assez peu ; on ne revendique pas ici la paternité de chefs d'œuvre, oh, que non ! Ce sont des chansons de circonstance, allant toutes au même objet, éclosions d'un esprit bien français dans sa verve railleuse, mais d'un sel assez gros ; il semble que l'on était alors peu raffiné. Quant à la tenue littéraire et à la prosodie, rappelons-nous que nos poëtes improvisés enfourchèrent Pégase par occasion, et que la distance était longue en 1711 de Québec au Parnasse ! Elle s'est depuis raccourcie, ou nos poètes sont devenus plus dextres écuyers....

Mais assez de travaux d'approche ; savourons sans plus tarder les strophes triomphales qui se chantèrent en septembre 1711 dans les 400 foyers de Québec.

J'avais d'abord songé à donner de ces chants un double texte : celui des archives, pittoresque dans son vieux *françois* et dans ses outrages à l'orthographe, et le texte en tenue correcte. Je me suis ensuite ravisé ; les outrages à l'orthographe, qui font le principal charme de l'original, n'intéressent aucunement l'histoire ni les chansons elles-mêmes ; ils sont uniquement le fait d'un copiste illettré, et la mesure les réprouve en exigeant l'orthographe réelle. J'éditerai donc le seul texte émendé, avec toutefois une réserve pour la première chanson, dont le texte des archives sera donné comme spécimen.

II

Cette chanson est du chevalier François Mariaucheau d'Esgly, capitaine d'une compagnie d'infanterie, père du premier évêque

---

[1] Le débris. Ce singulier ne vous donne-t-il pas l'impression d'un archaïsme désuète et fort gentil ! Et pourtant Bescherelle aîné s'évertue à démontrer que l'emploi au singulier de ce mot excellent est de mise au XXe siècle comme aux XVIIe et XVIe ; le sens générique ou particulariste détermine logiquement, aujourd'hui comme jadis, le singulier ou le pluriel. Il fallait ici *le débris*.

canadien, Mgr d'Esgly, évêque de Québec. M. Myrand, citant le premier couplet de la chanson de M. d'Esgly, dit qu'elle est *attribuée* à M. de la Colombière. [1] Ceci me paraît douteux, et en fait M. d'Esgly en est l'auteur incontestable, ainsi qu'on le verra ci-après. Par ailleurs, la nature de cette chanson jure avec le caractère de l'abbé Joseph de la Colombière.

La pièce de M. d'Esgly est une triomphale moquerie. Le cadavre d'un ennemi sent bon, paraît-il ; à coup sûr, le débris de l'Ile-aux-Œufs fleurait bon aux narines du capitaine d'infantere. Il s'enfonce jusqu'aux mollets dans ce débris de

mattelos, soldass et drailles [p. drilles]
mouces, goujats et cochons
chiens, chevaux, chèvre et moutons
bœufs vaches femmes et filles,

puis, glorieusement cambré, il éclate par cinq fois en un délirant cocorico. Un chantecler ! C'est bien de la Patrie délivrée la clameur railleuse qui s'élève et claironne en son cocorico ! Vous allez en juger.

C'est cette chanson que je me suis décidé à publier seule en partie double. En voici tout d'abord le texte original :

1

Mainte troupe parpaillottes
par la vie de negleson,
venois pointer leurs cannons
sur St michel est ces hotes
mais St michel à deux pieds
Leur a dansses sur les côttes
mais St michel à deux pieds
Les [a] tous bien ettrilles

2

plus qun diable je redoute
Lintrepide negleson
il menace ce dit-on
de mettre toutes en deroute
il aurois pris motreal
sil eu poursuivie sa route
il aurois pris motreal
mais le coeur lui foisois mal

3

mattelos soldass et drailles
mouces goujats et cochons
chiens chevaux chevre et moutons
bœufs vaches femmes et filles
sont ensembles a landrois oû
vital gripas leurs guenilles
sont ensembles a l'androis oû
ls ont bû plus que leurs sous

4

La flotte bien ettonne
plaine dhaureur et deffrois
en desordre en dezarois
vers baston et retournée
mais il compte pour certain
de mieux faire une autre année
mais il compte pour certain
de revenir lans prochain

---

[1] Ernest Myrand. *M. de la Colombière*, p. 228, note.

I

pigeons par sa fois nous jure
que nous les vairons bientôt
par en bas et par en hau
qui ferons bonne figure
oûacre vesche et negleson
soutené bien la gajure
oûacre vesche et negleson
venes delivres pigeons

La danse de saint Michel que dépeint la première strophe a peut-être intrigué quelques lecteurs? C'est une danse militaire tout à fait « bien », je vous assure, dont la citation suivante des *Annales manuscrites* de l'Hôtel-Dieu de Québec fera saisir la haute convenance :

Les officiers [anglais] qui devoient être de cet armement promettoient à leurs femmes qu'ils leur arriveraient des nones pour les servir : c'est ainsi qu'ils appeloient les religieuses et à quoi ils les destinoient. Un envoyé de la Nouvelle-Angleterre nommé Leveston, qui était déjà venu ici en cette qualité en 1705 et qui eut une semblable commission en 1710, entra dans notre Communauté avec Monsieur le Gouverneur et, se promenant sur notre galerie, il eut l'impudence de dire en regardant la statue de saint Michel qui est au coin de notre maison, que le premier coup de canon qui seroit tiré par les Anglois qui devoient venir jetteroit ce gaillard-là par terre.[1]

Ouida ! Pas vantard le sieur Leveston ! Certes, ils méritaient bien que saint Michel leur dansât sur les côtes et les étrillât d'importance, ces bons Anglais.

Voici maintenant, en bonne prosodie, la même chanson :

1

Maintes troupes parpaillottes,[1]
Par l'avis de Nicholson
Venaient pointer leur canon
Sur saint Michel et ses hôtes ;
Mais saint Michel, à deux pieds
Leur a dansé sur les côtes,
Mais saint Michel, à deux pieds
Les a tous bien étrillés.

---

[1] Année 1710, p. 189.

2

Plus qu'un diable je redoute
L'intrépide Nicholson :
Il menace, ce dit-on,
De mettre tout en déroute.
Il aurait pris Montréal,
S'il eût poursuivi sa route,
Il aurait pris Montréal,
Mais le cœur lui faisait mal.

3

Matelots, soldats et drilles, [2]
Mousses, goujats et cochons,
Chiens, chevaux, chèvres et moutons,
Bœufs, vaches, femmes et filles,
Sont ensemble à l'endroit où
Vital [3] grippa leurs guenilles,
Sont ensemble à l'endroit où
Ils ont bû plus que leur saôul.

---

[1] Parpaillot. De Jean Perrin, sieur de *Parpaille*, président à Orange, décapité à Avignon en 1562. Sobriquet donné aux calvinistes.— « En son eage viril [Grangousier] espousa Garganelle, fille du roi des parpaillots. » (Rabelais). Par extension, mécréant, impie. (Guérin, *Dict. des Dict.*) D'après Hatzfeld et Darmesteter, parpaillot serait un mot provençal signifiant proprement « papillon, » appliqué comme terme d'injure—sur ce point tout le monde est d'accord—aux premiers calvinistes.

[2] Drille. Etym. incertaine. « On a proposé le haut allemand *drigil*, serviteur ; mais le mot drille paraît trop récent en français pour qu'on puisse le rattacher sûrement au haut allemand ». (Hatzfeld et D.) Il apparaît au XVIIe siècle. N'y aurait-il pas parenté entre le français *drille* et l'anglais *to drill* ? Cela semble évident, puisque anciennement un drille était un *soudard*—sens qu'il a au vers annoté—et que le verbe *to drill* signifie *faire les exercices militaires*.

[3] « Le dix-neuvième d'octobre, Monsieur de la Valtrie arriva de Labrador, qui assura que les Anglois avoient fait naufrage à l'Isle-aux-Œufs. Presque aussitôt que lui, un habitant de Québec qui venoit de la pêche confirma la chose ; et quoique cette nouvelle répandit partout une grande joie, celui-ci fut fort blâmé de ne s'être pas pressé davantage de l'apporter. Il était demeuré huit jours là-bas à tirer plusieurs choses de ce débris, où il y avoit une prodigieuse quantité de bons effets. Il avait fait des *caches* et s'était nanti de ce qu'il avoit voulu y prendre. On le mit en prison comme coupable d'infidélité à sa patrie, et il eut assez de peine à sortir de là ». (Ann. ms. de l'Hôtel-Dieu, p. 198).—C'est notre Vital, à n'en pas douter

4

La flotte bien étonnée,
Pleine d'horreur et d'effroi,
En désordre, en désarroi,
Vers Boston est retournée,
Mais ils comptent pour certain
De mieux faire une autre année,
Mais ils comptent pour certain
De revenir l'an prochain.

5

Pigeon par sa foi nous jure
Que nous les verrons bientôt
Par en bas et par en haut,
Qu'ils feront bonne figure.
Walker, Vetch et Nicholson,
Soutenez bien la gageure,
Walker, Vetch et Nicholson,
Venez délivrer Pigeon.

Ce pauvre Pigeon, que le chansonnier invite railleusement les héros anglais à venir délivrer, avait été fait prisonnier vers l'Acadie par un parti sauvage, et il était détenu au Fort Saint-Louis. On conçoit que, témoin de la joie publique, ce fils d'Albion jurât aux officiers français qu'ils verraient bientôt revenir l'ennemi « par en bas et par en haut ». Les Anglais ne revinrent pas l'année suivante demander leur reste.

La strophe suivante et dernière ne semble pas faire partie de la chanson. C'est une manière d'envoi peut-être ajouté par le copiste.

La chose est claire et notoire,
Nous en avons vu les faits.
Je vous en dirais des traits
Que l'on aurait peine à croire ;
Mais d'Esgly dans son écrit
Vous en a conté l'histoire,
Mais d'Esgly dans son écrit
Vous en a fait le récit.

La chanson suivante est de Paul-Augustin Juchereau, seigneur de Maure. Homme très affable et généreux, M. de Maure pos-

sédait une instruction remarquable pour l'époque. Il mourut célibataire, dans le naufrage du « Saint-Jérôme », en 1714. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'il était frère de la célèbre annaliste déjà plusieurs fois citée, la mère Françoise Juchereau, et grand'-oncle de l'auteur des *Anciens Canadiens*.

La chanson de M. de Maure a été publiée par M. Myrand, en note, à la page 260 de son livre sur *M. de la Colombière*, et reproduite dans le *Bulletin des Recherches historiques* deux ans après, en 1900. M. Myrand corse sa note de cette appréciation fantaisiste : « Détail comique, j'ai copié cette chanson-là dans un vieux livre de prières. Quelque enthousiaste religieuse de l'époque l'aura sans doute trouvée si belle qu'elle l'aura prise pour un cantique. » Fi ! monsieur Myrand....

La chanson de M. de Maure allait sur l'air de

Ah ! que de besogne à leur fusée,
Elle est mêlée.

et porte en tête le nom de son auteur. La voici.

1

Walker, Vetch et Nicholson,
Par une matinée
Prirent résolution
De lever deux armées.
Ah ! que de besogne à leur fusée,
Elle est mêlée.

2

Prirent résolution
De lever deux armées.
L'une partit de Boston,
Sur cent vaisseaux [1] portée.
Ah ! que de besogne etc.

3

L'une partit de Boston,
Sur cent vaisseaux portée.
Les plus beaux ont fait le plongeon [2]
Dans notre mer salée.
Ah ! que de besogne etc.

---

[1] *Cent* vaisseaux est mis là pour le besoin de la mesure, ou si l'on veut par hyperbole poétique. La flotte de Walker, parvenue dans le Golfe, comprenait en réalité 15 vaisseaux de guerre et 69 transports, soit 84 bâtiments.

[2] Huit gros transports seulement, et pas une seule frégate, se brisèrent sur l'Ile-aux-Oeufs. Des frégates, le *Leostoff* et le *Feversham* se perdirent ailleurs, et le vaisseau amiral, l'*Edgar*, sauta, au retour, à Portsmouth. Les historiens ne s'accordent pas sur le chiffre des morts d'hommes ; il oscille entre deux et trois mille.

5

Les plus beaux ont fait le plongeon
Dans notre mer salée.
La plus belle, Nicholson
Ne l'a point amenée.
Ah ! que de besogne etc.

6

La plus belle, Nicholson
Ne l'a point amenée.
Elle avait mal aux yeux, dit-on,
Craignait trop la fumée.
Ah ! que de besogne etc.

8

Elle avait mal aux yeux, dit-on,
Craignait trop la fumée
Des mousquets et du canon,
De la mèche allumée.
Ah ! que de besogne etc.

7

Des mousquets et du canon,
De la mèche allumée,
Ils reviendront, dit Pigeon,
Dès la prochaine année.
Ah ! que de besogne etc.

La strophe-critique citée plus haut paraît bien énumérer les auteurs selon l'ordre des chansons ; l'induction est rigoureuse pour les deux premières, qui portent en tête, la première le nom de M. d'Esgly, la seconde, celui de M. de Maure. Mais nous avons remarqué que les cinq pièces sont de quatre auteurs seulement, d'où embarras pour attribuer la paternité des trois dernières chansons.

Essayons de trancher la difficulté.

La quatrième chanson, qui ressemble fort à une complainte et tranche entièrement, et par le caractère et par le ton, sur les autres, à ce point qu'elle n'a pas un grain de malice, convient à la muse de M. de la Colombière, digne et grave ecclésiastique, incapable de plaisanter sur le désastre de l'Ile-aux-Œufs. Cette chanson « fait la hy », [1] si enfin j'ose risquer un sens au vers du critique ;

[1] La *hie* est un pilon pour enfoncer les pavés, une *demoiselle* ; le nom vient probablement de l'effort (par onomatopée) que l'on fait en la soulevant. Faire la hie signifierait *geindre*. Mais comment, dans le quatrain critique, « hy » rime-t-il à « bourrique » ?... Mystère, et probable erreur de copiste.

flanquée de deux chansons moqueuses, elle n'est sûrement pas de la même inspiration. Or, la dernière étant—d'après l'énumération de la strophe finale—de M. du Fournelle, reste que la complainte soit attribuée à M. de la Colombière, et la troisième chanson à M. de Maure—ce que peut-être demanderait la strophe-critique—ou à M. d'Eegly—ce que réclame plus impérieusement la parenté qui existe entre la première et la troisième chansons. Dans l'une comme dans l'autre, même énumération :

Matelots, soldats et drilles [1ère ch.]
.....
Soldats, mousses, matelots [2e ch.] ;

même discrétion dans la raillerie, même connaissance de la prosodie, que n'a point M. de Maure.

Peut-être sera-t-on de cet avis lorsqu'on aura lu cette troisième chanson :

1

Soldats, mousses, matelots, [*bis*]
Arrivez tous à propos, [*bis*]
Pour finir votre carrière,
Au fond de notre rivière
Lampez, lampez,
Camarades, lampez.

2

Etaient-ce vos médecins [*bis*]
Qui vous ordonnaient les bains [*bis*]
Le long de notre rivage ?
Que de corps nus à la nage !
Lampez, lampez,
Camarades, lampez.

3

Pour épargner votre vin [*bis*]
Et vous rafraîchir le teint, [*bis*]
L'Isle-aux-Oeufs de son eau pure
Vous a fourni sans mesure.
Lampez, lampez,
Camarades, lampez.

4

Si vous et vos généraux [*bis*]
Avez avalé trop d'eau, [*bis*]
Rejetez sur votre reine
La cause de cette scène [1].
Lampez, lampez,
Camarades, lampez.

Scène. Spectacle de quelque chose d'intéressant, d'*émouvant*. (Hatzfeld et D.)

Cette chanson est cruelle. Tout autre est celle de M. de la Colombière, que l'on peut bien appeler la complainte des naufragés de l'Ile-aux-Oeufs.

De leurs rives stériles et solitaires, battues par la vague, les mânes de naufragés jettent aux « passants », à travers le bruit des la tempête, les strophes de leurs lamentations, sur l'air de *Peste, peste, peste de nos matelots.*

Je ne sais par quelle étrange association d'idées ou d'impressions, la complainte des naufragés de l'Ile-aux-Œufs fait surgir dans ma mémoire la légende de l'*Amiral du Brouillard*, que jadis Faucher de Saint-Maurice nous contait si délicieusement à la brunante.

C'était quelque temps après le désastre de la flotte anglaise. Le capitaine Paradis—le pilote de l'*Edgar*—croisait vers les Sept-Iles,

lorsqu'une *accalmie* se fit, et le capitaine se trouva saisi par le brouillard qui le força à rester stationnaire.

Debout sur son banc de quart, l'oreille et l'œil au guet, il cherchait à interroger ce vague gris qui absorbait l'horizon.

Peut-être songeait-il à l'Anglais, lorsque tout à coup il entrevit la silhouette d'un vaisseau. Puis ils furent deux, puis huit, puis vingt qui s'avançaient à travers l'impénétrable banc de brume.

Le père Paradis croyait rêver, et pourtant, c'est horrible à dire, mais il n'y avait pas à douter, c'était l'*Edgar* qui glissait silencieusement sur le flot, suivi de son convoi. A mesure qu'ils filaient, le brouillard semblait suivre leur sillage, et bientôt, à l'exception de l'*Edgar* et de quelques autres, tous de blèrent la Pointe-aux-Anglais, entrèrent dans la passe et allèrent s'évanouir sur les récifs de l'Ile-aux-Œufs.

C'était Walker.

Depuis, chaque fois que sur le golfe la brume s'étend froide et serrée, l'amiral du brouillard revient croiser dans ces parages.

Il s'en va baiser au front sa blanche fiancée, et derrière lui voguent les vaisseaux surpris par la brume dans ces endroits désolés.

Sans que les matelots le sachent, il les entraîne à sa suite,—et chaque année, les nombreux et terribles naufrages de l'Ile-aux-Œufs et de ses environs montrent que le triste cortège ne fait jamais défaut à celui qui, honteux de son entreprise sacrilège contre notre pays, n'aime plus à voguer maintenant que dans le silence et par les ténèbres. [1]

Comme vous le pourrez constater, il n'y a aucun rapport entre ce récit et la complainte des naufragés. Et pourtant, les strophes de la complainte évoquaient bien devant mon imagination la légende du brouillard, le défilé des vaisseaux fantômes.... Pourquoi me suis-je laissé entraîner à rapporter la légende ? Je prie qu'on me le pardonne. Voici la complainte :

---

[1] *A la Brunante.* L'Amiral du Brouillard, p. 189.

1

Passants, déplorez la disgrâce
De tant de braves [1] malheureux
Qui, parmi ces rochers affreux,
Crient d'une voix plaintive et basse : [2]
Peste, peste, peste des vents furieux,
Qui nous ont mis à l'Ile-aux-Oeufs.

2

Prêts d'assouvir de notre reine
L'impitoyable cruauté,
Un trépas trop précipité
A rendu nos bravades vaines.
Peste etc.

3

De notre insensée entreprise
Profitez, courageux Français, [3]
Et ne craignez point qu'à nos lois
Vos terres soient jamais soumises.
Peste etc.

La morgue anglaise est bien tombée ! Après Phipps, après Walker, il faut renoncer à toute tentative sur le Canada. La dernière a été « insensée »,. . ne craignez donc point, courageux Français, qu'à nos lois vos terres soient jamais soumises !

Quelle dérision dans la confrontation de ces derniers vers avec l'histoire, avec le présent !. . . .

Après la désastreuse tentative de Phipps en 1690, le puritain Cotton Mather écrivait :

Like Israël engaging against Benjamin, it may be we saw yet but the *beginning* of the matter; and that *the way to Canada now being learnt*, the foundation of a victory over it might be laid in what had been already done. [4]

---

[1] Braves malheureux. Sans doute « brave » est ici substantif et « malheureux » qualificatif. Imaginez le contraire, sans sourire.....

[2] Basse. Crier d'une voix basse. On peut hurler à voix *basse*, tout dépend du *timbre* de la voix. Mais il n'est guère admissible que le poëte ait eu l'intention de nous apprendre que les naufragés avaient des voix de basse plutôt que des voix de ténor. Ne voudrait-il pas exprimer à quel degré d'*intensité* les clameurs parviennent aux « passants »? Dans ce cas, « basse » aurait la louable intention de rendre l'idée d'*affaiblie*. Mais c'est du Scarron....

[3] *Français* rimait jadis avec *lois*. Il y en a des exemples dans Corneille et LaFontaine.

[4] Cité d'après M. Myrand. *M. de la Colombière*, p. 21.

Vingt-un ans plus tard, Walker et Nicholson prenaient à leur tour la route du Canada, et l'on sait par quelles aventures ils rebroussèrent chemin. Mais la route de Québec était connue des Anglais, et si bien connue qu'un dernier envahisseur saura se frayer un passage sur les plaines d'Abraham, sous les canons de la Citadelle, et Wolfe prendra Québec !

...Mais retournons au passé, alors que nos victoires sur l'Anglais commandaient la satire, et, avec la dernière de nos cinq chansons, savourons une ultime vengeance.

L'abbé Louis-Gaspard du Fournelle est l'auteur de cette pièce, qui n'a que deux couplets. Ce prêtre, arrivé au Canada en 1687, mourut le 30 mars 1757 à l'Ange-Gardien, dont il avait été le curé durant soixante-trois ans. Son souvenir est encore vivant dans cette paroisse.[1] Le régistre de l'entrée des malades à l'Hôtel-Dieu nous apprend qu'en l'été 1711, l'abbé du Fournelle, malade, était soigné dans cette institution. Détail piquant, l'hospitalière en office, oublieuse du prénom de M. du Fournelle, mais sachant que le patron du digne ecclésiastique appartenait à la royale trinité des Mages, inscrivit son malade au petit bonheur sous le nom de Balthazar ; pourquoi pas Melchior ? Si en 1711, le curé-poëte était malade, sa chanson nous fait penser que le mal dont il souffrait ne devait pas être la neurasthénie.

Si vous connaissez, lecteurs, l'air de *Robin turlure*, vous êtes prévenus que c'est l'air sur lequel vous devez fredonner la chanson de M. du Fournelle.

1

Boston, vous avez manqué
De nous prendre, chose sûre !
Il vous manquait d'arriver,
Turelure,
Quelle est donc cette aventure ?
Robin turelure.

2

Beaucourt avec Louvigny,
Saint-Martin, c'est chose dure
Que vous n'ayez assailli,
Turelure.
Ces jolis gens en armure,
Robin turelure.

---

[1] *Cf.* Abbé R.-E. Caseraim, *Histoire de la paroisse de l'Ange-gardien.* Québec, 1903.

Il est à croire que Messieurs de Saint-Martin, de Louvigny et de Beaucourt, « ces jolis gens en armure », jouissaient d'un certain prestige de valeur militaire dans la colonie, pour que leurs noms, entre ceux de bien d'autres capitaines, aient eu les honneurs de la chanson, qui les pose en paladins.

Nous savons que Joseph-Alexandre de l'Estringant, sieur de Saint-Martin, était capitaine d'un détachement des troupes de la marine. Le sieur Louvigny de la Porte, lieutenant de la Compagnie de le Terrier, avait été promu par Frontenac en 1690, du grade de major à celui de capitaine réformé. Frontenac se connaissait en soldats.

Josué Boishébert de Beaucourt nous est mieux connu. C'était aussi un officier de grand mérite, doublé d'un ingénieur militaire de premier ordre. Tout en commandant diverses expéditions, il s'occupait de construire ou de relever les fortifications du pays, en particulier celles de Québec. [1] Nous savons un beau geste de lui. La flotte de Walker et l'armée de terre de Nicholson étaient en route vers Québec et Montréal, et l'on avait mis quelque négligence à se fortifier.

Au sçu de cette nouvelle (l'approche des ennemis), Monsieur de Vaudreuil envoya chercher de Beaucour, affin de prendre des mesures pour se retrancher. M. de Beaucour en tirant son épée du fourreau, il luy dit qu'il n'y avait point d'aultre party à prendre pour combattre l'ennemy que de bien affiler son espée à chacun, qu'il n'estait plus temps de faire des fortifications. [2]

Ce qui n'empêcha point de se fortifier du mieux que l'on pût. Mais véritablement il était trop tard, et n'eût été le désastre de l'Ile-aux-Oeufs, Québec et Montréal eussent été pris presque sans coup férir. Mais la Providence veillait, et la protection de la Mère de Dieu s'étendait sur la colonie.

III

C'est bien à la sainte Vierge, en effet, qu'est renvoyée par un chacun la gloire d'avoir sauvé la colonie.

Avant l'heureux événement, à Québec comme à Ville-Marie, on avait tant prié celle qui est forte comme une armée rangée en

---

[1] Cf. Etude sur M. de Beaucourt, dans *Bulletin des Recherches historiques*, octobre 1904.

[2] Mémoire attribué à M. de Léry, inséré dans la *Collection des Documents relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France*. Québec, 1883. Vol. I, p. 621.

bataille, de combattre pour la colonie, « puisqu'il y allait de sa gloire » !

A Québec, les dames « renonçaient à leurs ajustements, » et faisaient « des neuvaines publiques, où elles avaient leur jour marqué pour communier. » Les dames de Ville-Marie, enchérissant encore sur leurs sœurs québecoises, s'étaient obligées par vœu « à ne point porter de rubans ni de dentelles, à se couvrir la gorge, et à plusieurs saintes pratiques qu'elles s'imposèrent pendant un an. » Elles avaient aussi fait le vœu à Marie, si elle sauvait le pays, de lui faire bâtir une chapelle sous le titre de Notre-Dame-de-Victoire [1].

A Montréal encore, le brave baron de Longueuil, chargé de repousser Nicholson, n'avait point voulu se mettre en marche « qu'il n'eût reçu publiquement dans l'église, des mains de M. de Belmont, grand vicaire, la bénédiction et le drapeau marqué du nom de Marie », autour duquel Mademoiselle Le Ber, la vertueuse recluse de Montréal, avait écrit une prière à la sainte Vierge, composée par elle-même pour ce sujet, en ces termes :

Nos ennemis mettent toute leur confiance dans leurs armes, mais nous la mettons au nom de la Reine des Anges, que nous invoquons. Elle est terrible comme une armée rangée en bataille. Sous sa protection nous espérons vaincre nos ennemis [2].

Et après la retraite de l'ennemi, après le triomphe de la Vierge, quel religieux enthousiasme ! quelle foi en la protection unique de Marie ! Il faut lire la relation de la Mère Juchereau pour s'en rendre compte. Après le chant du *Te Deum* ordonné par Frontenac,

on fit, dit-elle, une procession magnifique dans toutes les églises de Québec ; on leur porta l'image de la très sainte Vierge en triomphe, comme notre libératrice qui avait vaincu nos ennemis.

Tout retentissait des louanges de la Reine des Anges et des hommes qui venait de nous donner des témoignages si singuliers de sa maternelle protection..... On lui attribua toute la gloire de cette victoire, sans parler de la prudence des gouverneurs, de la valeur des officiers, ni de la bravoure des soldats et des habitants, ce que pas un ne trouva mauvais, tant on était persuadé qu'Elle seule avait repoussé nos ennemis. La dévotion envers Marie s'augmenta beaucoup en ce pays [3].

---

[1] Mère Juchereau. *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec.*
[2] *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec.*
[3] *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 481.

On statua qu'à l'avenir, à toutes les fêtes de Notre Dame, serait chanté le cantique de Moïse après le passage de la Mer Rouge, le *Cantemus Domino*, « comme un récit naturel de ce qui s'était passé dans le naufrage de nos ennemis »[1]. Et la Mère Juchereau observe finement que c'était là « ce qui plaisait davantage à tout le monde ».

Enfin, le nouveau triomphe de Notre Dame de Victoire, qui déjà en 1690 avait battu Phipps, pluralisa à Québec le nom de sa chapelle en celui de *Notre-Dame-des-Victoires*, cependant que les demoiselles de Ville-Marie s'acquittaient de leur promesse et faisaient bâtir la chapelle de Notre-Dame-de-Victoire[2].

De ce double triomphe de Marie, en 1690 et en 1711, et de l'exaltation subséquente de la Vierge, M. Ernest Myrand a tressé à la divine Libératrice une splendide couronne par son étude sur le sermon de M. de la Colombière « pour la fête de la Victoire. » Ce sermon, prononcé le 5 novembre 1690, après la défaite de Phipps, répété mot à mot le 25 octobre 1711, par le même orateur, est un hymne à la Mère de Dieu. L'orateur débute en affirmant qu'« il n'y a personne en Canada qui ne regarde la délivrance de Québec, en mil six cent quatre-vingt-dix, et le naufrage des Anglais, en dix-sept cent-onze, comme de singuliers effets de

---

[1] *Cantemus Domino : gloriose enim magnificatus est. Equum et ascensorem dejecit in mare.....* Cantique on ne peut plus approprié. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec règlèrent en chapitre que dans leur maison le *Cantemus* se chanterait le 2e dimanche de chaque mois, et de plus le 3 septembre de chaque année, anniversaire du désastre de Walker, que l'on célébrait par « une fête extraordinaire ». Détail très intéressant, cette coutume subsista jusque sous le cardinal Taschereau, qui, jugeant que l'anachronisme avait assez duré, abolit le *Cantemus*.

[2] Cette chapelle, depuis incendiée, rebâtie et transformée, subsiste encore, dans la cour des Sœurs de la Congrégation, rue Notre-Dame. On y lit, sur un marbre commémoratif, cette inscription :

NOTRE-DAME DE VICTOIRE,
BATIE EN MÉMOIRE DE LA DESTRUCTION DE LA
FLOTTE DE SIR HOVENDAN WALKER,
SUR L'ILE-AUX-ŒUFS, 22
AOUT 1711.

Et l'on parle de démolir cette chapelle en vue du percement projeté du Boulevard Saint-Laurent jusqu'au fleuve. Ce ne serait pas, hélas ! le premier acte de vandalisme sur nos reliques nationales. Ne serait-il pas possible de s'épargner celui-ci, en faisant passer le boulevard de chaque côté de la chapelle ?

la protection de la sainte Vierge »[1]. C'est la première phrase du sermon. Et M. Myrand, confrontant les dates de 1690 et 1711, où le sermon fut prononcé, établit d'heureux rapprochements :

Ce sermon, déjà fameux par l'importance capitale des événements militaires et politiques qui l'ont inspiré, l'est encore davantage par les merveilleuses coïncidences qu'on y découvre : similitude du péril, du salut, du miracle ; identités du sujet, du discours et de l'orateur ; même auditoire, même tribune. Je dis bien : similitude de péril : 1691, l'armada de sir William Phipps ; 1711, l'armada de sir Hovenden Walker ; — similitude du salut : la très sainte Vierge seule invoquée ; — similitude du miracle : à la très sainte Vierge seule rapportés la gloire et le secret de la victoire ; — identité du sujet : Marie triomphante exaltée par la Nouvelle-France rachetée, *Kebeca liberata* ; etc.[2]

C'est donc un fait notoire : Marie sauva le Canada en 1711, la colonie n'en douta point, et elle exalta sa Libératrice.

Elle l'exalta par ses chants.

Nous possédons quatre cantiques, échos de la religieuse reconnaissance de nos pères, et—fait bien significatif ils sont tous à la Vierge triomphante, vérifiant l'axiome liturgique : *Lex orandi, lex credendi.*

Ces chants, dont la mère Juchereau écrira quelques années plus tard qu'on les chantait encore avec plaisir, sont contenus, ainsi que je l'ai écrit, dans un ancien recueil manuscrit de cantiques de M. de la Colombière et de M. Thibout.

IV

Le premier cantique est le seul qui n'affiche pas en tête le nom de son auteur. Je l'attribue à l'abbé Joseph de la Colombière. Ceci n'étonnera pas. L'orateur du sermon de la Victoire pouvait-il ne pas écrire, pour les Hospitalières dont il était le supérieur ecclésiastique, un chant à Marie qui serait comme l'écho et le prolongement de son sermon ? On sait d'ailleurs quelle était la dévotion de M. de la Colombière envers la sainte Vierge, et le mot suivant sur les deux frères de la Colombière est resté légendaire : « Claude [le célèbre Jésuite] est l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus, et Joseph est l'apôtre du Sacré-Cœur de Marie. » Et c'est lui qui, aumônier des troupes de Montréal accourues à la défense de Québec en 1690, avait, au dire de la mère Juche-

---

[1] Myrand, *M. de la Colombière.* Sermon, p. 28.

[2] *M. de la Colombière.* Avant-propos, p. 25.

reau, « arboré sur son canot un étendard où était peint le saint nom de Marie, afin d'animer les guerriers par la confiance en la très sainte Vierge. »[1]

Ce chant fait partie, ai-je écrit, d'une collection de cantiques distribués sous le nom de M. de la Colombière ; à leur suite viennent ceux de M. Thibout. Pourquoi soupçonnerions-nous d'interpolation le cantique de 1711 ?

L'examen interne de ce chant offre encore la plus forte des présomptions en faveur de la paternité de M. de la Colombière.

Ainsi, une comparaison d'abord s'impose entre le cantique et la complainte des naufragés de l'Ile-aux-Œufs, que nous avons cédée à M. de la Colombière.

Vous rappelez-vous que des rivages de l'Ile-aux-Œufs les Anglais s'adressent aux passants et « crient d'une voix lamentable » ? Pareille mise en scène dans le cantique. Le fleuve, indigné de porter la flotte ennemie,

> La reçoit d'abord en murmurant,
> Puis il se plaint *d'une voix lamentable* :

En outre, dans la complainte, le poète faisait dire aux Anglais :

> .....Courageux Français,
> ..... ne craignes point qu'à nos lois,
> *Vos terres soient jamais soumises.*

Même pensée dans le cantique :

> On voit l'une et l'autre Angleterre
> En un seul jour succomber sous nos coups.
> .....
> Le monde entier en doit être jaloux
> *Et respecter désormais cette terre.*

C'est le même regard assuré sur l'avenir, puisé dans la grandeur du présent désastre.

Enfin, l'orateur du sermon sur la victoire de la Vierge reprend la même thèse dans le cantique. Le fleuve clame à Marie :

> .....On en veut à l'Eglise.
> On veut brûler vos autels, vos images,
> Mettre en oubli votre nom glorieux.

---

[1] *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

Et la Vierge demande à son Fils que par un juste châtiment l'orgueilleux Anglais apprenne

Qu'avec raison ce pays *la* révère.

Après le châtiment, le poète reconnaissant envers Marie s'écrie :

.....
Quelle misère
Q'aurait été,
Sans les efforts qu'a faits votre bonté,
Pour repousser votre fier adversaire !
.....
Vous triomphez, Vierge ! votre victoire
Doit aujourd'hui surmonter ma tiédeur ;
Que la mémoire
De ce bonheur
Fasse du moins cet effet sur mon cœur,
Qu'il soit brûlant d'amour pour votre gloire.

Rapprochez tous ces vers du cantique des périodes du sermon, les idées du poète de celles de l'orateur, ramassées toutes dans la division du sermon, et vous conclurez, je pense, que sermon et cantique sont du même :

DIVISION DU SERMON

La sainte Vierge a sauvé le Canada, de peur qu'on n'y abolît les sacrements, mais c'était, en même temps, pour nous engager à en faire un meilleur usage. Ce sera ma première partie.

Elle a sauvé le Canada parce qu'une des intentions de ceux qui l'assiégeaient, c'était d'empêcher qu'on y prêchât la foi orthodoxe. Mais c'était aussi pour ouvrir les yeux des catholiques et pour leur faire comprendre qu'il faut qu'ils profitent de cette prédication et qu'ils ne la rendent pas inutile par le dérèglement de leurs mœurs. Ce sera ma seconde partie [1].

Voici donc ce cantique de M. de la Colombière, intitulé : *Cantique sur la retraitte des anglois, sur Lair un inconnu pour vos charmes soupire.*

Ah ! quel bonheur pour la Nouvelle-France,
On n'y craint plus les armes des Anglais,
Le Ciel s'offense
De leurs projets,
Et pour ne point exposer les Français,
Il prend tout seul le soin de leur défense.

---

[1] *M. de la Colombière.* Sermon, p. 31.

2

Londres, Boston, Manhatte [1] et Albanie, [2]
Les Mohicans, les Loups, les Iroquois, [3]
Quelle manie !
Ces gens sans lois
S'entendent tous à traverser les bois,
Pour s'emparer de cette colonie.

3

Des alliés la flotte formidable
Croit de monter [4] le fleuve Saint-Laurent.
Onde intraitable,
Dans son courant
Il la reçoit d'abord en murmurant,
Puis il se plaint d'une voix lamentable :

4

« A mon secours, on en veut à l'Église,
« Reine des Cieux, soulage mon tourment.
« Je favorise
« Innocemment,
« Malgré mon cours si long, si rebutant,
« Sur vos vasseaux [5] une injuste entreprise.

---

[1] New-York.— [2] Albany.

[3] Le manuscrit porte :

Londre, baston, manat et labanie
moraigants les loups les iroquois

Chose singulière, les meilleurs calligraphes de cette époque, ceux dont l'écriture est tout à fait belle, ont parfois une orthographe purement phonétique. Serait-ce que l'orthographe était alors loin d'être fixée ? La part faite à cette explication, fondée en fait, il reste encore dans certains écrits, on pourrait dire moulés, un écart tellement considérable entre la calligraphie et l'orthographe, que je ne puis me l'expliquer. Cette anomalie a enrichi maints documents de perles du genre de *manat*. En voici quelques-unes cueillies au hasard de quelques pages manuscrites ; c'est une collection de noms propres : poix ries [Poirier]—May ou [Mailloux]—Alors [Allard]—Pero [Perrault]—Clément sau [Clémenceau]—la vois [Lavoie]—La roc [Larocque]—hiassinte [Hyacinthe]—belle erre [Belair]—hive [Yves]—Batisquand [Batiscan]—Pino [Pineault]—tibo [Thibault] etc.

[4] Croit *de* monter. La présence de la préposition indique que le mot croire est pris dans un sens particulier : s'assurer, prendre crédit.

[5] C'est bien là la pensée du poète et le mot de son choix. Or la copie porte va[i]sseaux, c'est-à-dire vasseaux, avec un *i* intercalé par une autre main. Le copiste voulait écrire *vasseaux ;* il y plaça malheureusement un *e*, qui causa l'infortune de plusieurs. Quelque lecteur, étranger à la pensée du poète autant qu'à l'intention du copiste, se dit : Bon, on a oublié l'*i*. Il l'intercala, et le mot *vaisseaux* fut définitivement formé... C'était à dérouter, et je fus dérouté. Ne songeant nullement à *vasseaux*, je m'en tins à la leçon

5

« On veut brûler vos autels, vos images,
« Mettre en oubli votre nom glorieux.
« Que des ravages
« Si furieux,
« Feront couler de larmes dans ces lieux !
« Qu'ils vont causer de maux sur ces rivages ! »

6

« — Tirez, mon Fils, dit à Jésus sa mère,
« De vos trésors un vent impétueux ;
« Que la colère
« Des orgueilleux
« Sente au plus tôt par un sort malheureux,
« Qu'avec raison ce pays me révère ».

7

La nuit survient, nulle étoile n'éclaire.
Un tourbillon fait un bruit effrayant ;
L'Anglais espère,
Quoiqu'en tremblant,
Qu'étant à l'ancre il fera tête au vent,
Bientôt le vent lui fait voir le [contraire] [2].

---

apparente de *vaisseaux*. Or Marie—ou si vous voulez, le Canada—n'ayant pas de flotte pour servir d'objet à l'entreprise de Walker, le vers n'acquérait un sens qu'en supposant une formidable erreur de transcription, qui aurait changé *De leurs vaisseaux* en *Sur vos vaisseaux*. J'avais arrêté ma note dans ce sens, lorsque la révérende mère saint André prévint cette « gaffe ». L'erreur présumée du copiste lui parut si étrange qu'elle eut l'idée de scruter de plus près le vers jugé fautif, et alors l'interpolation de l'*i* lui fut une révélation : *vasseaux* était là pour *vassaux*. Tout s'éclairait, et le vers conquérait sa plénitude de sens. Depuis 1690, en effet, les habitants du Canada n'étaient-ils pas devenus, par leurs engagements sacrés pris envers Marie lors du siège de Québec par Phipps, vassaux de la très sainte Vierge leur libératrice ?... On s'étonne de n'y avoir pas songé d'abord. C'est la faute d'une lettre !... Comme quoi l'orthographe a son importance, et qu'une virgule mal placée peut faire pendre un homme.

[1] Cette prière du fleuve est dans son ensemble une lointaine imitation de la prière d'Esther (Act. I, sc. 2.) Les 2 premiers vers de la 5e strophe, réellement beaux eux-mêmes, sont un écho particulièrement fidèle des vers suivants de Racine :

Nos superbes vainqueurs.....
.....veulent aujourd'hui qu'un même coup fatal
Abolisse ton nom, ton peuple, et ton autel.

[2] Mot manquant sur la copie de l'Hôtel-Dieu.

8

Le lendemain, au retour on s'apprête.
Neuf gros vaisseaux ont été submergés.
La guerre est faite,
Les cieux vengés,
Trois mille morts dans le sable engagés,
C'en est assez, on sonne la retraite.

9

Incessamment on porte la nouvelle
De ce désastre au camp de Nicholson.
Ce chef fidèle
Fuit sans façon ;
Chacun, touché de sa belle leçon,
Suit le transport de sa frayeur mortelle.

10

Qui l'aurait cru ? Ce héros vient de France.
Le mauvais temps n'a pu le retarder,
La Providence
L'a su garder,
Les ennemis, bien loin d'en aborder,
N'en ont pas eu la moindre connaissance.

11

Mère d'amour, puissante tutélaire,
Sous votre appui tout est en sûreté.
Quelle misère
Ç'aurait été,
Sans les efforts qu'a faits votre bonté
Pour repousser votre fier adversaire !

12

On voit ici l'une et l'autre Angleterre
En un seul jour succomber sous vos coups.
Faisant la guerre
Ainsi, pour nous,
Le monde entier en doit être jaloux,
Et respecter désormais cette terre.

13

Vous triomphez, Vierge ! votre victoire
Doit aujourd'hui surmonter ma tiédeur ;
Que la mémoire
De ce bonheur
Fasse du moins cet effet sur mon cœur,
Qu'il soit brûlant d'amour pour votre gloire.

Et ainsi s'achève le cantique, sur une finale de prédicateur ; on attend un *amen* après la *gloire*... Vraiment, ce cantique est de M. de la Colombière, orateur.

J'aimerais bien savoir la position prise par mes dévoués lecteurs devant la dixième strophe de ce chant. J'imagine que plus d'un, désireux de comprendre, a tenu à la relire.... Y avez-vous réussi, bon lecteur ? ou, de guerre lasse, n'avez-vous pas déclaré cela idiot ? Or, je dois vous avouer que je me suis donné le malin plaisir de provoquer cette aimable appréciation. Je n'ai eu qu'à imprimer un mot—un seul mot—de la dite strophe, tel qu'il est au manuscrit des archives, sans le distinguer, comme il doit l'être, par des guillemets ou autrement : le mot héros. Mettez à ce mot une majuscule, des guillemets,—cette petite toilette revêt la strophe entière de sens et de vérité——et vous voyez naviguer un gentil navire.

Qui l'aurait cru ? Ce « Héros » vient de France,
Le mauvais temps n'a pu le retarder.
La Providence
L'a su garder,
Les ennemis, bien loin d'en aborder,
N'en ont pas eu la moindre connaissance.

Et maintenant que vous voilà réconciliés avec le *Héros*, peut-être aimerez-vous à connaître plus au long l'histoire de ce bon navire venu de France en 1711, au moment où Walker remontait le Saint-Laurent, et dont

Les ennemis bien loin d'en aborder
N'ont pas eu la moindre connaissance ?

Ouvrons donc encore une fois les *Annales manuscrites* de l'Hôtel-Dieu, année 1711, à la page 198 :

En sortant de la messe ce fut une agréable surprise de voir des passagers de France qui assuraient qu'ils n'avaient rien rencontré de fâcheux dans la rivière—qu'à la vérité les habitants avaient tiré sur leur chaloupe et qu'ils n'avaient pu mettre à terre—qu'ils avaient jugé qu'on les prenait pour des ennemis—que le vaisseau du roi, « le Héros » était proche—qu'il était commandé par monsieur de Beaumont, frère de monsieur de Beauharnais, ci-devant intendant de Canada—qu'il était très richement chargé et fort bien armé—et que si nous attendions les Anglais, il nous aiderait à les battre.

Il serait difficile d'exprimer l'étonnement, la joie et la reconnaissance que cet événement nous inspira. On ne pouvait comprendre comment ce vaisseau avait pu échapper des mains de nos ennemis ; cela paraissait miraculeux et l'était en effet, comme on le reconnut quand on sut le dénouement de l'affaire. Plusieurs jours se passèrent encore dans l'attente ; mais le dix-neuvième d'octobre, monsieur de la Valtrie arriva de Labrador, qui assura que les Anglais avaient fait naufrage à l'Isle-aux-Œufs.

Avant de passer au cantique de M. Thibout, qu'il me soit permis de vous présenter un personnage point banal : religieux et prêtre, poète, chansonnier, vaudevilliste, librettiste d'opéras—parfaitement,

> Le matin catholique et le soir idolâtre,
> *Qui* dînait de l'autel et soupait du théâtre,

l'abbé Pellegrin, surnommé l' « aumônier de l'Opéra ».

C'était à Paris, au Grand siècle. Ce singulier abbé finit par revenir à Dieu; il quitta le foyer du théâtre pour réintégrer le sanctuaire, et de la même abondance qu'il avait pourvu le monde il dota l'Eglise. Il mit la Bible et la religion en refrains sur des airs d'opéras connus et de vaudevilles à la mode, et écrivit plus de 10,000 vers de cantiques semblablement accommodés, sous le titre de *Poésies chrétiennes*. Ces compositions parurent en 1706, en un fort volume in-8°. [1] Cinq ans plus tard le recueil était connu à Québec; la maison de l'intendant Raudot, où l'on en chantait la musique et les Noëls, le mettait à la mode; les voûtes de la chapelle de l'Hôtel-Dieu résonnaient des cantiques de Pellegrin, et l'abbé de la Colombière ajustait sa cantate à la Vierge sur la mélodie d'*Un inconnu pour vos charmes soupire*, air de vaudeville sur lequel Pellegrin lui-même avait écrit un noël et un cantique spirituel [2].

---

[1] Pellegrin, né à Marseilles en 1663, mourut à Paris en 1745. Qui voudrait faire plus ample connaissance avec cet abbé et ses *Poésies chrétiennes*, il n'aurait qu'à ouvrir les *Noëls anciens* de M. Myrand, auquel les *Noëls* de Pellegrin, avec quelques autres recueils, ont servi de matière première pour son bel ouvrage.

[2] Le procédé n'est donc pas d'aujourd'hui ni même de Pellegrin de transposer la musique profane aux chants d'église. Est-ce le lieu, même en note, de discuter la méthode ? Pellegrin, et après lui Garnier, et à Québec, dans la première moitié du dernier siècle, l'abbé Daulé, voulurent—ils nous en avertissent honnêtement dans leurs préfaces—par cet escamotage, faire oublier, au profit de la piété, les chansons populaires bachiques ou lascives, en quoi ils réussirent ; méritent-ils des reproches ? A propos de transposition d'airs profanes et populaires aux chants pieux, M. Myrand raconte la topique et typique anecdote que voici : « Les missionnaires oblats qui prêchaient des retraites dans les chantiers de l'Ottawa—il y a de cela quarante ans—avaient composé des cantiques de morale sur les airs les plus en vogue et les mieux connus de nos chansons canadiennes. Il y en avait d'écrits sur la musique d'*A la claire fontaine*, d'*En roulant ma boule*, de *La belle Françoise*, *Dans les prisons de Nantes*, etc., etc., bref, tout le répertoire de nos chansons de rame y passait. Le succès était merveilleux... chez les *raftsmen !* » (*Noëls anciens*, p. 157, note.)

Tout en portant l'indication de l'air d'*Un inconnu*, la copie du cantique de M. de la Colombière ne nous l'envoie pas quérir au recueil de Pellegrin. Il fallait que celui-ci fût bien connu ! .. Aujourd'hui que cette musique est parfaitement ignorée, un profane comme je suis n'aurait certes pas songé à recourir aux *Poésies chrétiennes* pour y dénicher l'air de l'*Inconnu*. Mais la révérende Mère Saint André, pour qui ses archives et Pellegrin n'ont pas de secrets, me mit elle-même entre les mains cet ouvrage, avec les renvois aux airs des quatre cantiques de 1711.

C'est en effet sur le mètre et la musique des *Poésies chrétiennes* que furent également écrits les trois autres chants de 1711. Non, on ne dira pas que Pellegrin n'était pas à la mode ! Seulement, le copiste des cantiques de M. Thibout et des Pères de Mareuil et de Villette ne nous apprend pas, comme il le fait pour celui de M. de la Colombière, sur quels airs vont ces chants.

Or, l'extraordinaire facture de ceux-ci nous permet de le trouver avec certitude. Songez donc : des strophes de *vingt* vers ! Deux cantiques ont deux de ces strophes, l'autre en a une. Cherchons donc dans Pellegrin des pièces de cette coupe... Nous en trouvons deux [1]...Bien. Appliquons nos strophes sur les modèles présumés...A merveille ! Nos cantiques, vers pour vers, que celui-ci ait 4, 5, 6, 7, 8, 9 ou 10 pieds, copient exactement la mesure du *cantique spirituel* correspondant ; pour la rime également, même fidèle alternance des rimes masculines et féminines. Ceci ne saurait être un effet du hasard ; non, et nous sommes bien en présence des chants qui ont servi de modèle à nos auteurs de 1711. Conséquemment, nous savons sur quels airs vont les cantiques à Marie qu'il nous reste à connaître. Celui de M. Thibout se présente dans le recueil à la suite du cantique de M. de la Colombière.

M. Thibout, prêtre distingué du clergé de Québec, arriva au pays en 1710. Successivement pénitencier du chapitre, son procureur en France, curé de Québec, supérieur du Séminaire, il mourut à l'Hôtel-Dieu en 1724, âgé de 48 ans ; il en avait donc 30 quand il écrivit son cantique, sur l'air du *Pécheur endurcy* de Pellegrin [*Cantiques spirituels*, p. 90], ou, si vous le préférez, sur

---

[1] Trois, mais sur les trois deux sont identiques de facture ; même remarque pour nos cantiques ; cette particularité sera plus amplement signalée en son lieu.

la loure [1] de l'*Hésione* de Campra [2] : *Aimable vainqueur, Doux tyran d'un cœur.*

I

L'Anglais en fureur
Porte la terreur.
A l'entendre dire,
Sous son empire
Tout doit se ranger.
Il nous alarme,
Le bruit de ses armes [3]
Se fait redouter,
Mais un Dieu vengeur,
Par [4] sa vigilance
A notre défense,
Montre sa grandeur.
Reine des Cieux,
C'est vous en ces lieux, [5]
Du Dieu du tonnerre,
Du Dieu de la guerre,
Qui [6] lances les feux.
Ah ! l'heureux sort,
D'avoir sur la terre
Ce puissant support ! [7]

---

[1] Loure. Anciennement, *musette*. Par extension, danse de paysans, d'un mouvement lent, très marqué, d'ordinaire sur une mesure à six-quatre. (Hatzfeld et D. *Dict.*). Le mot, aujourd'hui vieilli et hors d'usage, était un néologisme en 1711, l'Académie ne l'ayant admis qu'en 1762. Néologisme hier, demain archaïsme : c'est la vie des mots.

[2] Campra. Naquit à Aix, en Provence, le 4 décembre 1660, et mourut à Versailles, le 29 juillet 1744. « Intermédiaire entre Lully et Rameau, Campra ne contribua pas moins puissamment qu'eux à tirer de la barbarie la musique française. Ses compositions... présentent un progrès sensible vers le but indiqué au génie. Aujourd'hui elles seraient illisibles ». (Michaud, *Biographie universelle*).

[3] Alarme... armes : licence considérable pour l'époque !

[4] Le manuscrit porte : *De* sa vigilance.

[5] Lieux. Quand donc les fabricants de cantiques chasseront-ils du répertoire de leurs rimes cet affreux *lieu* commun ! Il n'y a guère de cantique qui ne fasse rimer *cieux* avec *lieux*. Ce pouvait être neuf et supportable en 1711 ; cela vous donne aujourd'hui des crispations. Et comme on l'a dit à l'occasion d'une autre rime—cliché, le premier qui fit rimer *cieux* et *lieux* pouvait être un génie, mais son dix millième copiste n'est qu'un pleutre ès rimes.

[6] *Qui* devrait se trouver après *c'est vous*, au 3e vers qui précède. L'inversion ne gagne rien à cette violence faite à la syntaxe.

[7] L'original se lit : *Un si puissant support*, soit un vers de six pieds, alors que le modèle copié par M. Thibout exige un vers de cinq pieds. J'ai rectifié ce qui doit être une faute de transcription.

2

Près de cent [1] vaisseaux
Qui courent les eaux
Composent la flotte,
Et du pilote
Les heureux travaux,
De la victoire
Promettent la gloire
Sur nos généraux;
Mais compter sans Dieu,
C'est une folie
Qui sera punie.
Bientôt en ce lieu
Un bras vengeur
Sera le vainqueur.
Un affreux naufrage
Devient leur partage
Et fait leur malheur.
Vierge, c'est vous
Que l'amour engage
A porter ces coups.

Le cantique suivant, du frère de Villette, jésuite, est écrit sur le même modèle et sur le même air. L'un des poètes aura-t-il calqué son cantique sur celui déjà connu de son émule? ou bien est-ce pure coïncidence? Peut-être les premiers mots de la loure de Campra : *Aimable vainqueur*, furent-ils pour l'un et l'autre poètes, en quête, pour chanter Marie l'*Aimable vainqueur* de l'Anglais, d'un modèle ou d'une inspiration, le commun trait de lumière qui arrêta leur muse à cet air?...

Quoi qu'il en soit, cette rencontre auprès de la loure d'*Hésione*, alors que les poètes n'avaient que l'embarras du choix parmi 500 modèles—pour s'en tenir à Pellegrin—cette rencontre est assez curieuse.

Le frère Louis de Villette, que le manuscrit de l'Hôtel-Dieu nomme le « reverant père Vilette », n'était en 1711 que scolastique de la Compagnie de Jésus, puisqu'il ne fut ordonné prêtre

---

[1] Au manuscrit le mot *cent* est précédé d'un *S* agrémenté, au sommet, d'un signe figurant à s'y méprendre un *t* minuscule, de manière à former *St*. Le copiste a-t-il voulu écrire *St cents* [cinq *cents*]? Ce n'est certes pas que devant cette orthographe pittoresque mon imagination recule interdite, mais je préfère toutefois penser que le copiste, ayant commencé d'écrire cent avec un S, s'est ravisé, a barré la tête du S puis a écrit *cent*. Le vers exige cinq pieds, cinq cents lui en donnerait six; d'ailleurs M. Thibout ne pouvait ignorer que la flotte de Walker comprenait non pas 500, mais 84 vaisseaux [100 pour les poètes, c'est entendu, mais pas un de plus!]

qu'après son retour en France en 1714 ; c'est donc en vain que l'on chercherait le nom de notre poète dans le *Répertoire du Clergé canadien* de Mgr Tanguay. Ce que je sais de lui, ainsi que de son confrère le Père de Mareuil, m'a été gracieusement communiqué par l'érudit archiviste du Collège Sainte-Marie de Montréal, le R. P. Jones, S. J.

Le frère Louis de Villette arriva au Canada en 1709, et fut attaché comme professeur, durant son séjour de cinq ans au pays, au collège des Jésuites de Québec [1]. De la classe de grammaire, par laquelle il débuta en 1710, il passa successivement à celles de cinquième et de quatrième, de troisième puis de seconde. Les vers du jeune scolastique sont d'un bon professeur d'humanités et ne manquent pas d'une aimable pétulance, par où se révèle la jeunesse de l'auteur—lorsqu'on la connaît...

I

Objet de nos cœurs,
Grâce à vos faveurs,
Aimable Marie,
Source de vie,
Nous voilà vainqueurs.
Dans son naufrage,
L'Anglais change en rage
Tous ses ris moqueurs.
Que dans son courroux
Boston en gémisse,
Londres en frémisse,
Marie est pour nous.
Vois par morceaux,
Anglais, tes vaisseaux,
Qui portaient la foudre
Pour nous mettre en poudre,
Flotter sur les eaux ;
Vois tes débris :
Peux-tu te résoudre
D'armer à tel prix ?

II

O Reine des Cieux,
O nom glorieux !
Que votre victoire,
Que votre gloire

[1] Rentré en France en 1714 (al. 1716) et ordonné prêtre après ses études théologiques, il fut plus tard envoyé à Cayenne en qualité de Vicaire apostolique. Il mourut le 31 janvier 1739.

Se chante en tous lieux.
Quittons les armes,
Changeons nos alarmes
En des airs joyeux ;
Chantons les hasards,
Chantons la retraite,
Chantons la défaite
Des fiers Léopards.
Que désormais
L'hérétique Anglais,
Malgré sa furie,
Respecte Marie
Dont il sent les traits.
Qu'il sache enfin,
Que quand on la prie,
Ce n'est pas en vain.

Vous avez pu remarquer comme les cantiques à Marie—le précédent et celui de M. de la Colombière, ainsi que le sermon de ce dernier—se complaisent à découvrir dans le désastre de Walker une revanche de la Mère de Dieu sur la haine de l'hérésie. *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*—de cette assertion de l'Eglise, nos poètes établissent sur le débris de l'Ile-aux-Oeufs un commentaire convaincu.

Ainsi fait à son tour le Père de Mareuil. Celui-ci savait à quoi s'en tenir sur le sentiment des Anglais envers la sainte Vierge. Délivré depuis peu des mains des Anglais d'Orange [Albany] qui le tenaient prisonnier depuis un an, sa foi et son amour de catholique pour la Mère de Dieu avaient dû plus d'une fois être froissés, révoltés, dans ce milieu hérétique : la haine de Marie, à tout le moins la méconnaissance de ses divines prérogatives, étant l'un des traits saillants de l'hérésie.

Or voici le désastre de la flotte anglaise. La Vierge s'est vengée, le fait est évident pour l'ex-prisonnier. Il triomphe, il exulte, il crie cette évidence aux ennemis de Marie :

Superbe Anglais,
Le pouvoir de Marie,
Ce pouvoir que tu décries
T'enfonce ses traits.
Le sein des eaux,
Pour venger son outrage,
T'ouvre tes tombeaux ;
Le sein des eaux,
En étouffant ta rage
Dompte nos rivaux.
C'est sous sa loi

Qu'au temps de la conquête,
La mer et la tempête,
Près des lauriers les font pâlir d'effroi.
Insulte à présent, élève ton cœur,
Vante tes succès, prends un ton moqueur,
Fais le rodomont [1] sous son bras vainqueur.
Cependant ton orgueil,
Laissant des bris sur plus d'un écueil,
Change tes palmes en cercueil. [2]

Ce cantique est adapté à la mesure et à l'air de : *Dans nos vaisseaux, que de beautés ensemble !* extrait d'un vaudeville de Pierre Gaultier [3], ou, pour ne pas aller plus à fond que sûrement n'alla le Père de Mareuil, adapté au cantique de ce converti de Pellegrin : *Quel est le bonheur d'une âme qui ressent les saintes impressions de la grâce, après avoir long-temps vécu dans le péché...* écrit sur l'air du vaudeville de Gaultier.

Je rappelais tout à l'heure la captivité du P. de Mareuil à Albany, et l'indignation contre les ennemis de la sainte Vierge qu'il en avait dû rapporter. Son cantique fait état qu'il rapporta encore de sa captivité des sentiments qui n'étaient pas précisément des sentiments d'amour pour le « superbe Anglais ». Et son peu de tendresse à l'égard des Anglais a son origine et sa justification dans les circonstances mêmes où il avait été fait leur prisonnier. On garde rancune à des traîtres.

En 1709, le colonel Schuyler, après avoir, sous de fausses représentations, éloigné de la mission d'Onondaga le Père de

---

[1] Rodomont. Expression ancienne et bien française. Vient de l'italien *Rodomonte*. C'est, dans le *Roland furieux* de l'Arioste, le fanfaron qui se vante d'imaginaires exploits pour se faire craindre. Rodomont correspond assez exactement, quant au sens, au vocable *Tranche-montagne*. Je me souviens avoir entendu dans mon enfance certains contes, où l'un des personnages héroïques était ainsi désigné. Il y avait aussi un *Tord-chêne*, qui justifiait pleinement son nom.

[2] Image étrange !... —Au manuscrit suivent encore trois vers :

Ton débris, à sa gloire
Dit : Gît l'Anglais de triste mémoire,
Ci-gît l'Anglais et sa victoire.

Vers assez ridicules et bien mal tournés. Ils sont de trop, la strophe ne réclamant que vingt vers. On ne peut non plus les regarder comme une variante aux trois vers finals, ce que défend la nature des rimes, qu'il faut masculines. Ces vers, sans doute une première rédaction reconnue fautive par l'auteur, n'ayant pas été raturés par lui, le copiste du recueil de l'Hôtel-Dieu les aura crus partie intégrante du cantique.

[3] Né en 1664, mort en 1697. Peu connu.

Lamberville, engagea secrètement les Iroquois à piller la mission, histoire de faire croire au Père de Mareuil, demeuré en ce lieu, que sa vie y courait les plus grands dangers, et que l'unique moyen d'échapper à la mort était de se retirer chez les Anglais d'Albany. Le colonel se donna bien de garde d'ajouter que le 29 juin précédent, les autorités de la Nouvelle-Angleterre avait ordonné l'arrestation du jésuite. Celui-ci donna dans le piège si habilement tendu, et se rendit à Albany, où il fut retenu captif jusqu'en 1710 [1].

Les Anglais avaient bien mérité leur désastre de 1711 et la strophe vengeresse du jésuite [2].

V

Le cantique du Père de Mareuil clôt la série des neuf chants de 1711 conservés aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. Je n'ai pas l'illusion d'avoir réveillé pour longtemps des échos endormis depuis deux siècles : l'écho s'éteint avec la voix qu'il répète, et les lèvres de nos pères n'ont pas transmis aux lèvres des générations futures leurs accents de 1711.

J'écris ce finale au Bout-de-l'Ile d'Orléans, par un jour de juillet rutilant de lumière. Devant moi, au fond de l'immense baie, confondu avec Lévis, Québec s'étage et s'étale dans son antique et merveilleuse beauté. Québec a grandi depuis deux siècles ! Sur le Cap Diamant, la britannique citadelle ; plus loin, à gauche, les plaines d'Abraham, où nous fûmes défaits ; dans la rade, se croisent des vaisseaux battant pavillon anglais.

Je prête l'oreille aux bruits de Québec... Rien des chansons de 1711 ; aucune aspérité du vieux rocher français n'en a conservé l'écho le plus affaibli, pas plus qu'aucune mémoire la moindre souvenance. M'en étonnerai-je ? surtout m'en plaindrai-je ? Non, et que d'un sommeil d'oubli dorme à jamais, pattes

---

[1] J. G. Shea, *The Catholic Church in Colonial Days*, p. 611. Cf. *New York Colonial Documents*, IX, pp. 829, 836, 838, 845 ; Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, IV, p. 215.

[2] Le P. de Mareuil était venu au Canada en 1707, âgé de 35 ans. A son retour d'Albany en 1710, il fut quelque temps professeur de philosophie au collège des Jésuites, à Québec. Etant tombé malade du *mal populaire*, qui en 1710 fit tant de victimes dans la Colonie, il ne put se rétablir sous le ciel canadien ; en 1713 il repassa en France, où il mourut, le 19 avril 1742, à Paris, au Collège Louis-le-Grand.

croisées sur une archaïque légende, le *Chien d'or* de l'Hôtel-des-Postes !

Si on se remémore les luttes d'antan, c'est dans un souvenir sans rancœur, plein du calme de l'immense apaisement descendu depuis sur la Nouvelle-France. Sur le débris de l'Ile-aux-Œufs, comme sur les gloires ancestrales et les vertus des aïeux, un chant nouveau retentit, qui dans ses strophes comme dans les replis d'un drapeau, couvre le passé et le présent et l'avenir, fait vibrer l'âme canadienne en battant le rappel d'un passé de gloire, féconde sa foi pour le dévoir présent, et la lance aux conquêtes de demain au cri des ancêtres : Pour le Christ et le Roi ! C'est l'*hymne national*.

O Canada ! terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux,
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix ;
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits ;
Et ta valeur de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.